

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 24 JUIN 2019**

DEL01JUIN2019

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 janvier 2019

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Hervé PELLIGAND, Chargé de relations clients Grands Comptes

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains, a donné pouvoir à M. Ludovic FAGAUT
M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE
M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

Absents excusés :

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de Besançon
Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale
M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs
M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 janvier 2019.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 janvier 2019, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN